



ZI Les Grandes Craies – 13, rue de Narvik BP 60431 38554 SAINT-MAURICE L'EXIL Cedex
Tél. 04-74-29-48-60 - mail : mltm@mltm.fr
Code APE : 4399B - SIRET : B 318 622 081 00038 - R.C. Vienne : B 318 622 081

P.P.S.P.S.

PLAN PARTICULIER DE SECURITE ET DE PROTECTION DE LA SANTE

(Décret n° 94-1159 du 26 décembre 1994)

ENTREPRISE

Nom de l'entreprise : **MLTM – Manutention Levage Transport Montage**

Adresse : **13, rue de Narvik – ZI les Grandes Craies – BP 60431 – 38554 SAINT MAURICE L'EXIL Cedex**
 Tél. : **04 74 29 48 60** Mail : mltm@mltm.fr

Affaire suivie par : Représenté sur le chantier par :

OPERATION

Site :

Adresse :

Tél. chantier :

Travaux sous traités : Oui Non

Entreprise Utilisatrice:
 (Précisez Nom et coordonnées)

Date de début des travaux : Durée :

Horaires du chantier : 8h -12h // 13h – 17h Effectif MLTM au maximum :

Elingage / Chef de manœuvre réalisé par : CLIENT MLTM

Nature des travaux à exécuter :



SECOURS

☒ Matériel de premiers soins et lieu d stockage :

- Boîte à pharmacie dans la cabine du véhicule
- Service de proximité sur le site

☒ Consignes de secours et lieu d'affichage :

- Les documents « appel en cas d'urgence » et « consignes de secours » sont affichés dans le véhicule de service

☒ Matériel de lutte contre le feu et lieu d'installation :

- Mise en place d'un extincteur de 6 kg dans le véhicule de service

☒ Secouriste du travail sur le chantier : sans objet

☒ Services de secours d'urgence :

Pompiers : **18**

SAMU : **15**

Police secours : **17**

N° d'Urgence européen : **112**

*Les coordonnées ci-dessous sont données à titre indicatif
En cas d'urgence, il est impératif de contacter les services de secours d'urgence*

☒ Hôpital le plus proche :

☒ Centre anti poison le plus proche :

☒ Centre de soins des grands brûlés le plus proche :

HYGIENE

☒ Vestiaire, repas, sanitaires, locaux divers (ou préciser les mesures compensatrices) :

- Le véhicule de service sert de vestiaire
- Les repas sont pris dans les lieux de restauration à proximité du site
- Utilisation des toilettes publiques du site



ORGANISMES ENCADRANTS

- ☞ **DIRECCTE :** **Unité de contrôle interdépartementale**
5, Cours de Verdun 38200 Vienne
Téléphone standard : 04 56 58 38 38
Téléphone secrétariat d'inspection : 04 56 58 38 10 - Télécopie : 04 74 85 86 19
- ☞ **OPPBTB :** **Agence Auvergne Rhône-Alpes**
45, Avenue Leclerc 69007 LYON
Tél : 04 78 37 36 02 - Fax : 04 78 37 69 23
- ☞ **CARSAT :** Tél. 04 77 55 49 56

CIRCULATION DU DOCUMENT

- ☞ **PPSPS rédigé par :**
- ☞ **PGC et PPSPS de l'entreprise contractante reçu le :** voir
- ☞ **PPSPS transmis aux organismes professionnels (DDTE, CARSAT, OPPBTB) le :** voir
- ☞ **PPSPS transmis au chantier le :** voir
- ☞ **PPSPS soumis pour avis au médecin du travail le :** voir
- ☞ **PPSPS soumis pour avis aux délégués du personnel le :** voir
- (Transmettre ces avis dès réception aux organismes professionnels et au chantier)



RISQUES / MESURES DE PREVENTION

TÂCHES	RISQUES	MOYENS DE PRÉVENTION	MOYENS MIS EN ŒUVRE PAR	
			CLIENT	MLTM
Présence et Travaux sur site	Blessures diverses liés aux risques propres au site	Personnel formé risque chimique		X
		Accueil sécurité du personnel sur site / information risques propres	X	X
		Respect de la propreté du chantier		X
		Mise en œuvre et information sur les protections individuelles et collectives	X	X
	Contamination COVID 19 ou autre virus	- Eviter le contact entre les personnes / porter un masque si malade - Porter des gants, se laver les mains, utiliser du gel hydroalcoolique en période critique de pandémie	X	X
Circulation à pied	Chute de plain-pied, heurts, chocs	Utilisation des voies de circulations piétonnes		X
		Chaussures de sécurité en bon état et correctement portées		X
		Attention portée sur la surface de circulation lors des déplacements (huile, produits, obstacles ...)	X	X
		Utilisation des mains courantes d'escalier		X
		Balilage des zones à risque	X	X
		Ordre et propreté sur le chantier	X	X
Circulation / stationnement de la grue	Collision avec piétons, véhicules ou équipements sur site	Personnel titulaire d'une autorisation de conduite et de qualifications à jours (permis, CACES...)		X
		Véhicule conforme (Mines, contrôle technique...)		X
		Arrimage correct des éléments sur le véhicule		X
		Définition des itinéraires adaptés pour l'engin	X	
		Information sur le plan de circulation / stationnement du site	X	X
		Respect du code de la route et règles du site		X



TÂCHES	RISQUES	MOYENS DE PRÉVENTION	MOYENS MIS EN ŒUVRE PAR	
			CLIENT	MLTM
Circulation / stationnement de la grue (suite)	Collision avec piétons, véhicules ou équipements sur site, gêne en cas d'évacuation	Ne pas encombrer les accès aux organes de sécurité (extincteurs, issues de secours, douches de sécurité...)	X	X
		Circulation flèche baissée		X
		Stationnement en marche arrière		X
	Dommages aux sols	Stationnement sur chaussées résistantes (pas de stationnement sur trottoirs) / informations sur les zones où ne pas circuler ou se caler	X	X
Coactivité	Interférences, travaux superposés, chute de matériel, travaux en milieu bruyant	Visite d'inspection commune avant travaux	X	X
		Réalisation d'une analyse de risque avant travaux		X
		Réalisation d'un plan de prévention et information du personnel intervenant	X	X
		Balisage de la zone de travail		X
		Eviter les travaux superposés, port du casque	X	X
		Si milieu bruyant – port des EPI		X
		Respect des balisages en place des autres entreprises		X
		Respect du plan de prévention et ordres de travail	X	X
Manutention manuelle	Lombalgie	Respect des gestes et postures		X
		Respect des charges maximales		X
		Faire rouler les plaques de répartitions		X
	Plaies, contusions, fractures, brûlures	Port des équipements de protection individuelle conforme à l'autorisation de travail		X
Elingage / chef de manœuvre	Chute de la charge, écrasement	Personnel réalisant l'élingage formé et à jour	X	X
		Appareils identifiés, contrôlés et en bon état	X	X
		Guidage par chef de manœuvre formé	X	X
		Respect des règles d'élingage et points d'ancrages – voir plan d'élingage fourni par le client	X	X



TÂCHES	RISQUES	MOYENS DE PRÉVENTION	MOYENS MIS EN ŒUVRE PAR	
			CLIENT	MLTM
Opérations de levage	Chute de la charge, écrasement, heurts des personnes et heurts aux bâtiments alentours, basculement de l'engin, dommages au sol et aux réseaux souterrains, électrification, électrocution	Étude de la charge à lever / réalisation examen d'adéquation	X	X
		Etablissement d'un plan de levage (en location par client en prestation par MLTM)	X	X
		Personnel formé et habilité, aptitude médicale à la conduite d'engins		X
		Engin à jour de VGP (moins de 6 mois)		X
		Définition des moyens de communications entre grutier et chef de manœuvre (radio, visuel)	X	X
		Étude de la résistance du sol	X	
		Étude des ouvrages et réseaux enterrés sur zone, indiquer la zone de calage	X	
		Balisage de la zone d'évolution de la grue et de la charge (en location par le client en prestation par MLTM)	X	X
		Mises en place de plaques de répartitions sous les patins		X
		Contrôle du bon calage de la grue		X
		Interdiction de circulation et stationnement de personnes ou de véhicule sous la charge	X	X
		Contrôle de l'état et de la capacité des accessoires de levage – VGP a jour (moins d'un an)		X
		Prise en compte de la prise au vent de la charge	X	X
		Pas de levage si vent > 60km/h	X	X
		Guidage / retenue de la charge par des cordages		X
		CEC en état de marche continu – pas de shunt – respect des capacités de l'engin		X
Respect des distances de sécurité électriques (lignes haute tension)		X		
Arrêt des travaux en cas de temps orageux	X	X		
Présence d'un kit anti-pollution si fuite		X		

CACHET DE L'ENTREPRISE ET SIGNATURE DU REPRÉSENTANT

NOM	VISA
G. REVEL	